



**Par erreur, vous êtes déclaré auprès de l'URSSAF, comment intégrer La Maison des Artistes pour être en règle ?**

**L'identification sociale et fiscale est une obligation qui s'effectue auprès de La Maison des Artistes et du Centre des Impôts et non auprès de l'URSSAF.**

**Contactez La Maison des Artistes** – Services Administratifs de Sécurité Sociale - 90, avenue de Flandre – 75019 Paris - 01 53 35 83 63.

Les Services Administratifs de Sécurité Sociale de La Maison des Artistes vous feront remplir une Déclaration d'Exercice afin de vous identifier et de vous délivrer un N° d'ORDRE.

**Une procédure de clôture sera effectuée auprès de l'URSSAF** dont vous dépendez pour transférer votre dossier par les Services Administratifs de Sécurité Sociale de La Maison des Artistes.

Dès la validation de ce transfert, les Services Administratifs de Sécurité Sociale de La Maison des Artistes prendront en charge les appels de cotisations sociales.

**Rappel : Les cotisations sociales de La Maison des Artistes ne s'élèvent qu'à 15,40%.**

Il n'y a pas d'effets rétroactifs pour tous les versements de cotisations antérieurs à l'URSSAF.

#### **RAPPEL**

**TOUTE PERSONNE QUI DESIRE PRESENTER ET COMMERCIALISER SA CREATION ARTISTIQUE** dans les domaines des arts graphiques et plastiques (dessin, peinture, gravure, sculpture, céramique, etc...) **DOIT OBLIGATOIREMENT SE DECLARER EN VERTU DES LOIS SOCIALES** (art. L-382-1 du CSS) **ET FISCALES** (art. 1460-2°, art. 102 ter & art. 92 - DB 5 G-11 du CGI) afin d'être reconnu administrativement **DÈS LE PREMIER EURO PERÇU**.

Même si cette personne exerce une activité : salariée et/ou indépendante libérale, artisanale commerciale, agricole, etc. y compris retraité du secteur public ou privé.

**Un artiste « amateur » ne peut pas faire acte de vente (travail illégal).**

Après obtention de votre N° d'Ordre et de votre N° de Sirène-Siret, vous pouvez, si vous le souhaitez, **adhérer à La Maison des Artistes** – structure associative afin d'obtenir votre carte d'adhérent et bénéficier de ses services – [www.lamaisondesartistes.fr](http://www.lamaisondesartistes.fr) – espace MdA Association.

#### **La Maison des Artistes**

**Siège social - Hôtel Salomon de Rothschild** - 11, rue Berryer – 75008 Paris - fax : 01.42.25.10.93 - [contacts@lamaisondesartistes.fr](mailto:contacts@lamaisondesartistes.fr) - [www.lamaisondesartistes.fr](http://www.lamaisondesartistes.fr)

**Services Administratifs de Sécurité Sociale** – 90, avenue de Flandre – 75019 Paris – tél. : 01 53 35 83 63